N4401 - Circulation du réseau ferré

RIASEC: Cr

Appellations

☐ Agent / Agente de circulation du réseau ferroviaire	Opérateur / Opératrice de mouvement sécurité du réseau ferroviaire
☐ Agent / Agente de transport exploitation ferroviaire	☐ Régulateur / Régulatrice du réseau ferré
☐ Aiguilleur / Aiguilleure du rail	☐ Répartiteur / Répartitrice du réseau ferroviaire
☐ Chef de gare	☐ Responsable d'activité d'exploitation ferroviaire
☐ Chef opérateur / opératrice de mouvement sécurité du réseau ferroviaire	☐ Responsable d'unité opérationnelle d'exploitation du réseau ferré
☐ Chef régulateur / régulatrice du réseau ferroviaire	☐ Responsable de circulation du réseau ferroviaire
☐ Opérateur / Opératrice de circulation du réseau ferroviaire	☐ Technicien / Technicienne de circulation du réseau ferré

Définition

Surveille et coordonne les mouvements des trains de voyageurs ou de marchandises (arrivée/départ, signaux, aiguillage, protection des voies, ...) selon les règles de sécurité des biens et des personnes, les impératifs du trafic (horaire, vitesse, ...) et les aléas (panne, incident technique, retard, ...).

Peut organiser l'activité d'une ou plusieurs unités opérationnelles (gare, station, terminus, ...).

Peut coordonner la circulation des trains (régulation du trafic en Poste Central de Commandement -PCC-, ...) d'une ou plusieurs lignes (métro, RER, ...).

Peut encadrer une équipe.

Accès à l'emploi métier

Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de niveau CAP/BEP à Bac (scientifique, technologique, professionnel, ...).

Les fonctions de technicien de circulation et les fonctions d'encadrement d'unités opérationnelles (chef de gare, chef de circulation, ...) sont accessibles à partir d'un diplôme de niveau Bac+2 (BTS, DUT, L2, ...).

Conditions d'exercice de l'activité

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'entreprises de transport ferroviaire, en contact avec différents intervenants (conducteurs, agents de manoeuvre, agents commerciaux, ...) parfois en contact avec les clients. Elle s'exerce sur des lieux d'exploitation ferroviaire (gare de voyageurs, gare de triage ou de fret, terminus, poste d'aiguillage, ...) parfois en milieu souterrain (métro) et varie selon le site d'affectation (zone de quai, poste d'aiguillage, terminus, gare de voyageurs, Poste de Commandement Central -PCC-, ...).

L'activité peut s'exercer par roulement, les fins de semaine, jours fériés, de nuit et être soumise à des astreintes.

❖ Compétences de base					
Savoir-fair	e		Savoirs		
☐ Vérifier la sécurisation des voies et des quais à l'arrivée/départ des tra et lancer les ordres de départ en fonction de la planification	ins (signalisation, montée/descente des voyageurs,)	С	☐ Code de circulation ferroviaire		
☐ Ajuster la signalisation et actionner les systèmes de manoeuvre d'aigu	illage selon la destination des trains	R	☐ Principes de la relation client		
☐ Contrôler le fonctionnement d'un dispositif de sécurité		Cr	☐ Utilisation d'outils de radiocommunication		
☐ Intervenir sur une zone sensible		R	Organisation et fonctionnement du réseau ferré		
☐ Déployer et mettre en place les mesures palliatives en cas de situation remplacement,)	n perturbée (information voyageurs, transport de	Cr	☐ Utilisation de commande d'aiguillage électromécanique automatisée		
☐ Adapter les tracés de parcours des trains en cas de dysfonctionnemer	nts	С	☐ Règles et consignes de sécurité		
☐ Renseigner les supports de suivi d'intervention et transmettre les informations au service concerné		Cr			
❖ Compétences spécifiques					
Savoir-faire			Savoirs		
☐ Concevoir la composition de trains (types et nombre de wagons) en fonction du flux de passagers et/ou du fret		Ci			
☐ Surveiller la circulation des trains et réguler le trafic en cas de retard, de panne ou d'accident		С	☐ Console de visualisation et de régulation de trafic		
Organiser l'activité d'une ou plusieurs unités opérationnelles du réseau ferré et mettre en place des partenariats locaux					
Organiser l'activité d'une ou plusieurs unités opérationnelles du réseau	u ferré et mettre en place des partenariats locaux	С	☐ Règles de gestion d'un centre du réseau ferré (gare, station,)		
	u ferré et mettre en place des partenariats locaux		☐ Règles de gestion d'un centre du réseau ferré (gare, station,)		
☐ Organiser l'activité d'une ou plusieurs unités opérationnelles du réseau ☐ Coordonner l'activité d'une équipe	u ferré et mettre en place des partenariats locaux	C Es	Règles de gestion d'un centre du réseau ferré (gare, station,)		
	u ferré et mettre en place des partenariats locaux		Règles de gestion d'un centre du réseau ferré (gare, station,)		
☐ Coordonner l'activité d'une équipe	u ferré et mettre en place des partenariats locaux	Es	☐ Règles de gestion d'un centre du réseau ferré (gare, station,)		
☐ Coordonner l'activité d'une équipe ☐ Accompagner l'intégration de nouveaux salariés	u ferré et mettre en place des partenariats locaux	Es S	Règles de gestion d'un centre du réseau ferré (gare, station,)		
☐ Coordonner l'activité d'une équipe ☐ Accompagner l'intégration de nouveaux salariés	u ferré et mettre en place des partenariats locaux	Es S	☐ Règles de gestion d'un centre du réseau ferré (gare, station,)		
☐ Coordonner l'activité d'une équipe ☐ Accompagner l'intégration de nouveaux salariés ☐ Favoriser l'intégration d'un nouveau salarié dans une structure	Jerré et mettre en place des partenariats locaux Secteurs	Es S	Règles de gestion d'un centre du réseau ferré (gare, station,) Conditions		
☐ Coordonner l'activité d'une équipe ☐ Accompagner l'intégration de nouveaux salariés ☐ Favoriser l'intégration d'un nouveau salarié dans une structure ❖ Environnements de travail Structures		Es S	Conditions		
☐ Coordonner l'activité d'une équipe ☐ Accompagner l'intégration de nouveaux salariés ☐ Favoriser l'intégration d'un nouveau salarié dans une structure ❖ Environnements de travail		Es S			

Mobilité professionnelle

Emplois / Métiers proches

Emplois / Metiers proches	
Fiche ROME	Fiches ROME proches
N4401 - Circulation du réseau ferré ■ Toutes les appellations	N4302 - Contrôle des transports en commun Toutes les appellations
N4401 - Circulation du réseau ferré Toutes les appellations	N4402 - Exploitation et manoeuvre des remontées mécaniques - Chef de secteur remontées mécaniques
Emplois / Métiers envisageables si évolution	
Fiche ROME	Fiches ROME envisageables si évolution
N4401 - Circulation du réseau ferré Toutes les appellations	N4201 - Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises Toutes les appellations
N4401 - Circulation du réseau ferré Toutes les appellations	N4202 - Direction d'exploitation des transports routiers de personnes Toutes les appellations
N4401 - Circulation du réseau ferré Toutes les appellations	N4203 - Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises Toutes les appellations
N4401 - Circulation du réseau ferré Toutes les appellations	N4204 - Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes Toutes les appellations
N4401 - Circulation du réseau ferré Toutes les appellations	N4301 - Conduite sur rails Toutes les appellations